

Adresse e-mail : mairie@lachelledebrain.fr

Site internet <http://www.lachelledebrain.fr/>



Commune de La Chapelle-de-Brain

Horaires

**MAIRIE
et
AGENCE POSTALE
COMMUNALE
LA CHAPELLE**

Lundi 9h à 12h30
(fermée l'après-midi)

Mardi 9h à 12h30
13h à 17h30

Mercredi 9h à 12h30
(fermée l'après-midi)

Judi 9h à 12h30
(fermée l'après-midi)

Vendredi 9h à 12h30
13h à 16h30

Tel : 02.99.70.20.03

e-mail : mairie@lachelledebrain.fr

Levée du courrier :

APC La Chapelle de Brain : 10h00

Boite aux lettres Brain : 9h30

Boite aux lettres La Chapelle : 10h00

Boulangerie Renac : 15H45

Compte rendu réunion conseil municipal Séance du 28/08/2020

Horaires d'ouverture de la Médiathèque de La Chapelle de Brain

Mercredi 14h30 – 18h00

Judi 16h00 – 18h00

Vendredi 16h00 – 18h30

Samedi 10h30 – 12h30

Tél. 02.99.70.13.95

Prochaine réunion du Conseil Municipal
Vendredi 2 Octobre 2020
à 19h30

Séance du 28 Août 2020

Présents : M. MORISOT Yohann, Maire, Mmes : DUTEMPLE Karine, HEUZÉ Céline, LEFEVRE Marie-Christine, MARTEL Jeannick, PLANÇON-PROVOST Fabienne, TESSIER Delphine, MM : DANET Tony, DAVAL Rodolphe, FERRÉ Augustin, GÉRARD Michel, LAGOUE Lionel, MOUROUX Grégoire, RANDONNET Sébastien

Excusé(s) ayant donné procuration : M. LAMENISOT Yoann à M. MORISOT Yohann

A été nommé(e) secrétaire : Mme TESSIER Delphine

Finalisation du plan Communal de Sauvegarde par l'association ECTI

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commune a l'obligation d'établir un Plan Communal de Sauvegarde qui se veut être un outil référentiel pour la collectivité pour faire face à une situation de crise ou d'urgence. Ce dossier, en cours d'élaboration, doit être finalisé et doit revoir les diverses responsabilités suite aux dernières élections municipales. Un devis a été demandé à l'association ECTI habilitée à réaliser ce type de dossier en lien avec les élus locaux et les administrations référentes. Celui-ci s'élève à 1 388.00 € HT soit 1661.20 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE le devis de l'association ECTI relatif à la finalisation du Plan Communal de Sauvegarde de la commune pour un montant de 1 388.00 € HT soit 1 661.20 € TTC,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec l'Association ECTI ainsi que toutes les pièces administratives et comptables relatives à ce dossier.

Marché hebdomadaire Brain-sur-Vilaine / Langon

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'association de Langon "Les Agités du Local" ont le projet d'implanter un marché dans les communes de Langon et la Chapelle-de-Brain ; le marché serait présent le dimanche matin à Brain-sur-Vilaine.

Le Conseil Municipal doit émettre un avis sur le principe de création d'un marché communal tout en sachant que l'article L2224-18 du Code général des Collectivités Territoriales indique que "les délibérations du Conseil Municipal relatives à la création, au transfert ou à la suppression de halles ou de marchés communaux sont prises après consultation des organisations professionnelles intéressées qui disposent d'un mois pour émettre un avis".

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Emet un accord sur le principe de création d'un marché communal à Brain-sur-Vilaine,
- Précise que la décision définitive sera prise lorsque les organisations professionnelles intéressées auront donné leur avis,
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces constitutives de ce dossier.

Acquisition espace réservé rue Saint Melaine

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que Monsieur et Madame FRANÇOIS sont propriétaires d'une parcelle sise rue Saint Melaine, cadastrée section AA 78 pour une superficie totale de 1 363 m².

Cette parcelle est grevée partiellement d'un emplacement réservé inscrit au plan local d'urbanisme (P.L.U.) de la commune de LA CHAPELLE-DE-BRAIN destiné à permettre l'accès à des parcelles communales.

Compte tenu de ces éléments, M. et Mme FRANÇOIS ont fait part à la commune de leur souhait de céder leur propriété.

Les négociations engagées avec ces derniers ont permis de préciser l'emprise à acquérir par la commune, dont la superficie serait de 202 m², et de convenir d'un prix de cession de 19 € /m² soit un prix total de 3 838€ auquel il convient d'ajouter la provision sur frais de 750 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE l'acquisition par la commune de l'espace réservé sis rue Saint Melaine sur la parcelle AA 78 appartenant à M. et Mme FRANÇOIS. Cet espace d'une superficie de 202 m² sera acquis au prix de 19 € /m² soit un prix de 3 838 € auquel s'ajoute la provision sur frais pour un montant de 750 euros.

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives et comptables relatives à cette acquisition.

Désignation d'un représentant à l'AIDE EMPLOI SERVICES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux élections municipales, il y a lieu de désigner un nouveau délégué à l'AIDE (Association d'Intervention pour les Demandeurs d'Emploi).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne comme délégué communal : Madame Marie-Christine LEFEVRE.

Laquelle accepte le mandat.

----- INFORMATIONS DIVERSES -----

COLLATION

Sur proposition du Maire et au vue de l'heure tardive de fin des séances, une légère collation sera dorénavant proposée aux membres du Conseil Municipal afin de clore le Conseil Municipal en toute convivialité.

REPAS CCAS

Pour information, cette année, il n'y aura pas de repas CCAS à cause des circonstances dues au COVID-19. Cependant, un colis sera distribué pour toutes personnes âgées de plus de 70 ans. Merci de votre compréhension.

SURVEILLANCE des personnes fragiles

Dans le cadre de la compétence sociale de la Municipalité et avec le soutien des bénévoles de la commission CCAS, une surveillance des personnes fragiles de la commune va être mise en place sur inscription en Mairie.

Les personnes qui auraient besoin d'aide pour différents services tels que courses, besoin de parler, etc... sont ainsi invitées à se faire connaître en mairie.

Ce système est également mis en place en vue d'assurer une surveillance des personnes vulnérables, seules ou isolées en cas, par exemple, de canicule ou de problème de santé. Si vous connaissez ou constatez dans votre entourage, une personne en difficulté, faites-le savoir en Mairie.

DEFIBRILLATEURS

Rappel : La Commune est dotée de deux défibrillateurs à assistance électronique situé en libre accès à proximité immédiate de la salle Espace Loisirs à La Chapelle et de la salle de l'Abbaye à Brain.

Ces équipements sont destinés à sauver des vies : merci de les respecter.



C'est la rentrée du Qi Gong
au Centre Soa'Zen à La Chapelle de Brain
dans une grande yourte de 80m2

Rentrée à partir du 15 septembre

- les mardis de 11h à 12h30 (Qi Gong médical)
- les mercredis de 18h à 19h (débutants)
- les mercredis de 19h15 à 20h30 (avancés)

www.leschampsdecinabre.fr

Le Qi Gong fait du bien !

- Renforce le système immunitaire
- Prévention et amélioration de la santé
- Facilite la détente et le sommeil
- Revitalise l'organisme
- Développe l'équilibre et la souplesse
- Apporte une meilleure conscience de son corps
- Améliore la concentration
- Développe la confiance en soi
- Développe l'intuition et la créativité
- Accroît la bonne humeur

1 cours d'essai gratuit

Pour tous renseignements : 06 74 61 16 19



LES INFOS DU SERVICE TECHNIQUE

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le service technique de La Chapelle de Brain assurera un ramassage d'encombrants (ferrailles, sommiers, matelas, gazinières...). Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire à la mairie au 02 99 70 20 03 avant le 2 Octobre prochain.

SITE DE PRODUCTION de **biogaz**

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Comment produit-on du gaz vert ?

Le gaz vert est issu de la fermentation de déchets organiques qui proviennent majoritairement de l'agriculture, de l'industrie agro-alimentaire et des collectivités.

Ces déchets sont introduits dans une cuve privée d'oxygène appelée digesteur.

Après quelques semaines de fermentation, 2 produits sont disponibles :

- Du digestat, un résidu qu'on utilise comme engrais naturel et qui contribue à l'amélioration de la qualité des sols agricoles ;
- Du biogaz qui, après épuration et odorisation, devient un gaz vert, 100% renouvelable, injecté dans les réseaux de gaz.

QUELS SONT LES USAGES DU GAZ VERT ?

Vous pouvez vous chauffer ou faire la cuisine grâce à un gaz renouvelable : le gaz vert

Le gaz vert, qu'est-ce que c'est ? Il s'agit d'une énergie 100% renouvelable produite localement **à partir de déchets organiques issus des territoires, des résidus agricoles ou d'effluents d'élevage**. Le gaz vert a les mêmes propriétés que le gaz naturel, vous pouvez donc vous chauffer, cuisiner, et même rouler avec ce gaz renouvelable.

Parce que partout dans le monde, on marche pour lutter contre le dérèglement climatique, GRDF a l'ambition d'atteindre 100% de gaz vert d'ici à 2050.

LES BENEFICES DU GAZ VERT

La méthanisation, un levier pour une agriculture durable

Les opportunités agronomiques, environnementales, énergétiques et économiques d'un modèle agricole intégrant la méthanisation sont nombreuses et variées.

Le gaz vert contribue au développement d'une économie circulaire pour les territoires, il favorise le développement d'une agriculture durable et pérenne économiquement. Il apporte également une solution vertueuse pour le traitement et la valorisation des déchets (agricoles, ménagers, industriels, agroalimentaires...).

ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS

Vendredi 04 septembre
LIGUE CONTRE LE CANCER
9h30 - 12h SANS RDV



Mercredi 16 septembre
DIABET ACCUEIL
10h - 12h SANS RDV 02.99.91.24.41



13 rue des Douves Mutuelle des Pays de Vilaine

ECHANGE ET PARTAGE DEUIL (adultes)
14h - 18h SUR RDV 02.99.71.87.84



Lundi 07 septembre
DIABET ACCUEIL
9h30 - 11h30 SANS RDV



13 rue des Douves Mutuelle des Pays de Vilaine

ALCOOL ASSISTANCE
14h - 17h SUR RDV 02.99.64.30.96 / 06.63.21.62.30

13 rue des Douves Mutuelle des Pays de Vilaine

Mercredi 09 septembre
UFC QUE CHOISIR
14h - 17h SUR RDV TOUS LITIGES 02.23.63.92.02



Vendredi 11 septembre
UNAFAM
14h - 17h SUR RDV 02.23.63.92.02



ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS

Mercredi 16 septembre
DIABET ACCUEIL
10h - 12h SANS RDV 02.99.91.24.41



13 rue des Douves Mutuelle des Pays de Vilaine

ECHANGE ET PARTAGE DEUIL JEUNESSE
14h - 18h SUR RDV 06.80.23.57.05



Jeu

Asso CONTACT : Dialogue entre les parents, les lesbiennes, gays, bi et trans, leurs familles et amis
14h - 17h SUR RDV 06.72.22.09.92



Vendredi 18 septembre
LIGUE CONTRE LE CANCER
9h30 - 12h SANS RDV



Jeu
Les RIPOSTEUSES de Redon
14h - 17h SUR RDV 06.11.45.95.39

Vendredi 25 septembre
FRANCE ALZHEIMER
10h - 12h AVEC OU SANS RDV



GROUPES DE SOUTIEN

vendredi 11 septembre
TOUS SENSIBLES (adultes)
9h - 11h SUR RDV 02.23.63.92.02

ALCOOL ASSISTANCE
18h - 20h Sur inscription 06.78.86.52.08

13 rue des Douves Mutuelle des Pays de Vilaine



ECHANGE ET PARTAGE DEUIL (adultes)
20h - 22h sur inscription 02.99.71.87.84



Samedi 12 septembre

ECHANGE ET PARTAGE DEUIL JEUNESSE
10h30 - 12h (atelier jeunes) sur inscription 06.80.23.57.05

Vendredi 25 septembre
MAMAN BLUES
18h - 20h SUR RDV au 07.67.29.77.49

CENTRE DOCUMENTAIRE SANTE
LIVRES EN PRET

Venez déposer vos livres en retour dans une boîte dédiée.
Les prêts sont suspendus jusque nouvel ordre.

Les accompagnements individuels et groupes de soutien ont lieu à Ressources Santé Pays de Vilaine au 2 Grande rue à Redon sauf ceux de DIABET ACCUEIL ALCOOL ASSISTANCE et CLUB CŒUR ET SANTE qui auront lieu pour la saison 2020/2021 au 13 rue des Douves - salle de conférence Mutuelle des Pays de Vilaine.

Fondateur et partenaire



Pour toute information : Redon, 2 grande rue, 02.23.63.92.02 - contact@ressources-sante-paysdevilaine.fr - www.ressources-sante-paysdevilaine.fr
Ressources Santé Pays de Vilaine est un organisme de formation : Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53351036735 auprès du préfet de la région de Bretagne.



FORMATIONS

Mutuelle des Pays de Vilaine 13 rue des douves

PLANTES MEDICINALES NIVEAU 2 SESSION 2020
Animée par Claire BONNET, ethnobotaniste

Vendredi 04 et samedi 05 septembre

Signatures dans l'univers végétal, influences planétaires
Sortie sur le terrain et étude des signatures printanières

Vendredi 25 et samedi 26 septembre

Interactions et notions de synergie Introduction à la gemmothérapie

FORMATIONS

Mutuelle des Pays de Vilaine 13 rue des douves

PROGRAMMES IREST ET MBSR
Animée par Dr Anita JOUBEL

Jeu 24 septembre 14h30 : présentation IREST

Jeu 08 octobre 14h30 : session 1
FORMATION RESTAURATION INTEGRATIVE
programme IREST



CINE DEBAT SUR L'HOMÉOPATHIE

Lundi 14 septembre à 20h10
au CINEMANIVEL

En partenariat avec La Mutuelle des Pays de Vilaine - en présence de **Paul Molac, député du Morbihan** à l'origine de la Tribune signée par 45 députés de tous bords pour le renforcement au déremboursement de l'homéopathie, d'un **vétérinaire homéopathe** et d'un **médecin homéopathe**.



Lundi 05 octobre de 9h à 17h à Vannes

FORMATION "ACCOMPAGNER LES JEUNES ENDEUILLES"

par Josée MASSON fondatrice de Deuil-Jeunesse Québec
Chargée de cours à l'Université Laval au Québec. Auteure de livres

CONFERENCE LE DEUIL c'est quoi ?

au CINEMANIVEL

Jeu 8 octobre à 19h30

Tarif : 5€ - Gratuit moins de 18 ans et étudiants

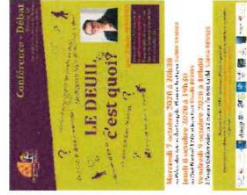


Image par Tristan Haller

Jeu 24 septembre 18h30 : présentation MBSR

Jeu 08 octobre 18h30 : session 1
FORMATION MEDITATION DE PLEINE CONSCIENCE
programme MBSR

ATELIERS SAGES FEMMES

Aude RAIMBAULT et Muriel VENEZIA



Vendredi 18 septembre

Atelier BONAPACE
30€/pers - 13h30-16h
Inscription au 07.69.97.38.76

Lundi 28 septembre

Atelier YOGA GROSSESSE
20€/pers - 11h-11h30
Inscription au 07.69.97.38.76

Les jeudis de 9h30 à 10h30

SOPHROLOGIE

Pour les personnes atteintes de cancer

* Pour se détendre, développer son ressenti corporel, améliorer son sommeil, renforcer la confiance en soi, ...
Inscription auprès de la Ligue contre le Cancer au 02.99.63.67.67



CONFERENCE SUR LE SOMMEIL ET LES PROGRAMMES IREST ET MBSR

par les docteurs Emmanuel CARRE et Anita JOUBEL
au CINEMANIVEL

Jeu 10 septembre à 19h

Tarif : 4 € en prévente (guichet / site internet du ciné)



Fondateur et partenaire





**Vous êtes un particulier, une collectivité,
une entreprise :**

Pensez à AIDE Emploi Services !

AIDE Emploi Services met à votre disposition du personnel afin de répondre à vos besoins en recrutement, pour des tâches ponctuelles, des salariés à remplacer (minimum 1h) :

- Ménage, Entretien de bâtiments, Nettoyage, Assistant administratif, Espaces verts, **mise à disposition d'un camion avec chauffeur**..... toutes vos demandes sont étudiées !

1, rue du Tribunal – 35600 REDON ☎ 02.99.71.20.62

<https://www.aideemploiservices.com/>

[Notre page facebook](#)

Un outil pour un engagement de la collectivité dans la lutte contre le chômage et l'exclusion !



Vous êtes en recherche d'emploi,

CONTACTEZ-NOUS !

AIDE emploi services est une association qui propose des **contrats de travail** dans différents domaines :

- Espaces verts
- Entretien, nettoyage
- Jardinage
- Manutention, bricolage.....

Sur le secteur de Redon, Allaire, La Gacilly, Guemené-Penfao.....

AIDE Emploi Services

1 Rue du Tribunal - 35 600 REDON

Tél : 02.99.71.20.62

Alliance touristique : TOUS A VOS VELOS !

Renac, La Chapelle de Brain, Brain sur Vilaine et Saint Just.

Un circuit de 40km, pouvant être emprunté en vélo, a été testé.

Il passera dans chaque bourg, il reliera la Vilaine au site mégalithiques et fera aussi découvrir le patrimoine bâti au travers des chemins forestiers et petites routes aux paysages variés et reposants.

Pour agrémenter ce circuit, des aires disposant d'équipements pour se détendre et entretenir son vélo verront le jour à l'horizon 2021.

Commerce Bar Restaurant :

Une étude de faisabilité est actuellement en cours par la commission économie/commerce pour la relance des commerces au cœur du bourg de La Chapelle.

Afin d'aider à la réflexion, n'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits en répondant au questionnaire ci-dessous :

Qu'aimeriez-vous trouver comme commerce à la Chapelle de Brain ?

Un bar café tabac journaux et service divers	oui	non
Un restaurant	oui	non
Un hôtel bureau pour les entreprises	oui	non
Une halle pour les producteurs du terroir	oui	non
Un marché hebdomadaire :	oui	non

Autres commerces :

Vos commentaires :

Questionnaire à remettre à la mairie ou à envoyer à mairie@lachapelledebrain.fr